



**Festival international cinéma méditerranéen montpellier**

78, av. du Pirée, 34000 Montpellier - France

Tél. 04 99 13 73 73 - Fax 04 99 13 73 74

[info@cinemed.tm.fr](mailto:info@cinemed.tm.fr) • [www.cinemed.tm.fr](http://www.cinemed.tm.fr)

**TOURNAGE EN RÉGION : Quel impact sur les Territoires ?  
Le Languedoc-Roussillon :  
exemple d'un territoire de tournages.**

(Table ronde avec dialogue avec le public et présentation power point)

**Colloque organisé par Cinemed dans le cadre du 31<sup>ème</sup> Festival International du Cinéma Méditerranéen en partenariat avec, la région Languedoc Roussillon, la Drac et Languedoc Roussillon Cinéma**

**Mercredi 28 octobre 2009 de 14h à 17h espace Joffre 1 Le Corum**

Le cinéma et l'audiovisuel sont des industries culturelles très dynamiques tant en terme de diversité culturelle (plus de 200 longs métrages produits en France par an) que du point de vue économique (les investissements dans la production de longs métrages dépassent 1,2 milliard par an en France). Elles jouent également un rôle essentiel dans la création d'emplois aussi bien directement dans la filière - plus de 25 000 salariés exercent leurs activités dans des entreprises de production ou de prestation technique dans d'autres secteurs comme le tourisme ou l'artisanat.

Dans ce contexte, les collectivités territoriales, essentiellement les Régions, ont mis en place depuis les années 90 des politiques dynamiques de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle essentiellement concentrée alors en Ile de France. D'abord axées quasi-uniquement sur des enjeux artistiques, ces politiques ont progressivement pris en compte des critères liés au développement local économique et touristique. Les deux outils utilisés sont les commissions locales du film chargées de l'accueil des tournages et les fonds d'aides territoriaux, qui sous forme de subventions ou plus rarement d'avances sur recettes, financent directement les projets.

En 1999, alors que les délocalisations de tournages à l'étranger se multipliaient, le Centre National de la Cinématographie s'est associé à cette démarche volontariste en signant avec les collectivités concernées des conventions de développement, qui prévoient un cofinancement des aides territoriales.

Les fonds d'aides territoriaux, qui en 2008 représentent plus de 55 millions d'€, soit environ un quart des aides publiques à la création cinématographique, sont en constante augmentation (+71% depuis 2004).

Si les tournages se déroulent encore majoritairement en Ile de France, la part des tournages en région a pratiquement doublé entre 1998 (1165 jours) et 2007 (2109 jours).

Cette implication des territoires dans le secteur contribue à la naissance ou à la consolidation de filières régionales du cinéma et de l'audiovisuel.

D'abord pionnière dans le domaine au milieu des années 80, la Région Languedoc-Roussillon, au moment où les autres territoires et le CNC mettaient en place les conventions, a progressivement abandonnée ces interventions en direction du cinéma et de l'audiovisuel faute d'une réelle définition politique des enjeux.

Avec le changement de majorité en 2004, était lancée une politique autour d'une part d'un soutien à la création et à la diffusion et d'autre part de l'accueil des tournages. La première convention Etat-CNC-Région était signée en 2005. Après 4 ans d'existence de ce partenariat, plus de 200 projets en écriture, en développement ou en production pour

le cinéma, la télévision ou les nouveaux médias ont été soutenus. La région Languedoc-Roussillon est passé des dernières places en nombre de jours de tournage de longs métrages au 4<sup>ème</sup> rang en 2007.

A la lumière de cette nouvelle dynamique en Languedoc-Roussillon et des exemples de tournages récents dans notre région, mais aussi à travers l'expérience d'autres territoires, nous nous efforcerons de cerner les enjeux territoriaux des tournages, d'évaluer leur impact sur le développement local et d'envisager les moyens à mettre en œuvre pour accroître cet impact.

## **Déroulement :**

**14h** Accueil par Jean François Bourgeot directeur de Cinemed,  
Prise de parole de Josianne Collerais, Vice-Présidente de la Région Languedoc-Roussillon et de Didier Deschamps, Directeur Régional des Affaires Culturelles du Languedoc-Roussillon

**14h 30** Présentation des intervenants à la tribune par le modérateur Serge Siritsky (Ecran Total): Marin Rosenstiehl, responsable de l'accueil de tournage au sein de Languedoc-Roussillon Cinéma, un membre du cabinet de la ville de Sète, un directeur de production et/ou producteur d'un film accueilli en Languedoc-Roussillon, Jérôme Allard, responsable de l'accueil de tournage au sein du CRRAV Nord Pas de Calais, un responsable de Fonds d'aide Catherine Rolland, responsable du cinéma et de l'audiovisuel de la Région Limousin.

*Présents dans la salle amenés à intervenir ponctuellement : Isabel Martinez DRAC, Emmanuel Feulié Région LR, Sandrine Courouble – LRC, un membre du cabinet de la ville de Nîmes (sous réserve), Brigitte Brocarel, directrice casting résidant en région et Guillaume Privat, résidant en région.*

À partir d'exemples concrets de film.

## **Qu'est-ce qu'une commission du film ?**

- Historique
- Organisation / rôle
- Lien avec les fonds d'aide des collectivités territoriales

*(Siritsky-Allard-Rosenstiehl sur le 1 et le 2, Rolland à travers l'exemple de Lady Chatterley ou Un village français – et Feulié sur le 3)*

## **L'impact des tournages à travers les exemples sétois et nîmois**

*Données chiffrées globales et LR par Siritsky en intro*

- Sur l'économie locale (*représentant ville de Sète - La graine et le mulet - Soins complets*)
- Sur le tourisme
- Sur l'emploi culturel (*directeur de production et technicien*)
- D'un point de vue sociétal et culturel (*Feulié sur Imbert et Varda*)

## **Attractivité du territoire**

- Quelles attentes du côté des sociétés de production accueillies ?
- Quelles attentes des collectivités territoriales ?
- Quelles attentes des professionnels en région ?
- Quelles attentes des acteurs et professionnels du tourisme ?

## **Conclusion : Quels atouts, quels résultats et quels besoins pour le Languedoc-Roussillon ?**

*Le public à cibler : les professionnels de l'audiovisuel, les acteurs de la culture (spectacle vivant notamment), les acteurs de l'économie et du tourisme (chambres consulaires, comités et office du tourisme, gestionnaires de lieux touristiques), les représentants territoriaux (élus locaux, responsables de cabinet, responsables techniques,...), universitaires.*

**18 h** A l'espace professionnel : Pot LRC pour un public invité de pros

## **31<sup>e</sup> Cinemed • 23 oct.-1er nov. 2009**

**Festival international cinéma méditerranéen montpellier**

78, av. du Pirée, 34000 Montpellier - France

Tél. 04 99 13 73 73 - Fax 04 99 13 73 74

**info@cinemed.tm.fr • www.cinemed.tm.fr**